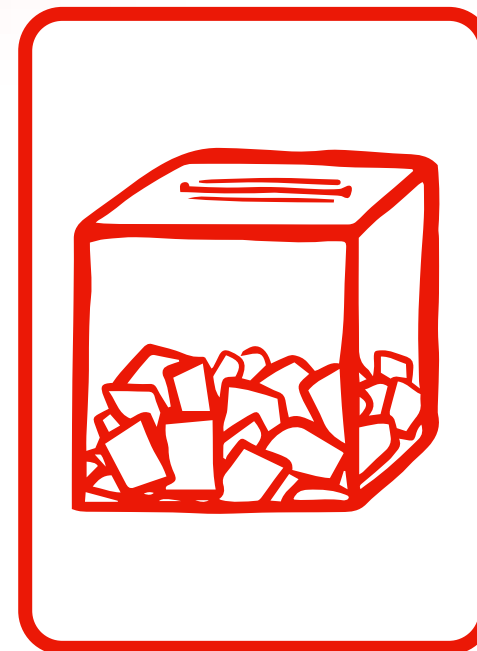
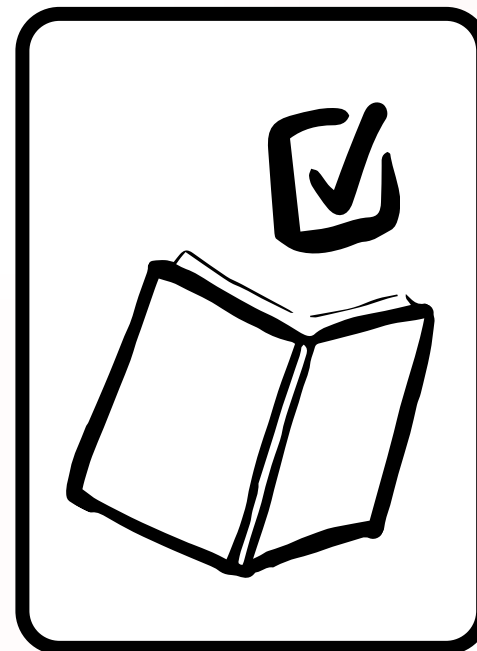
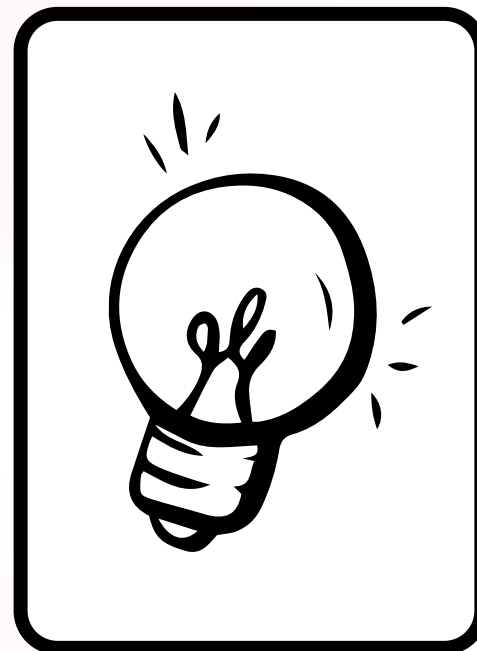
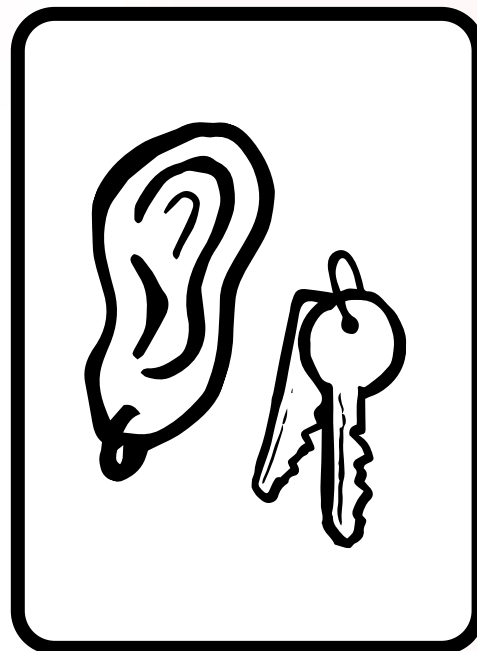
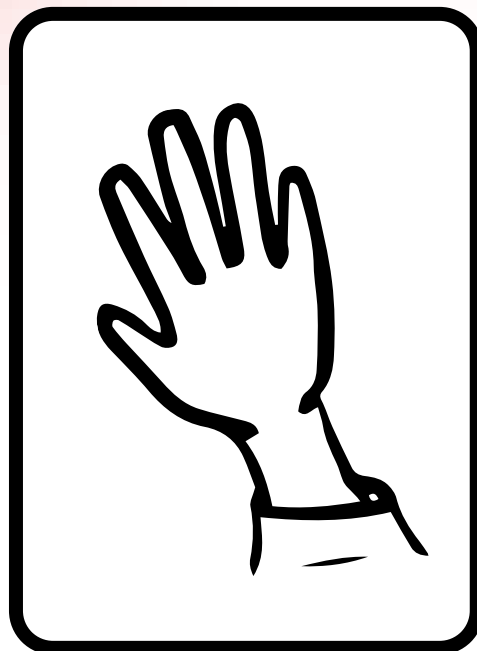


NOTRE PLAIDOYER



Municipales 2026

***Animafac**

Les politiques de jeunesse sont le maillon faible des politiques publiques en France ; en pratique, il y a des politiques d'éducation et d'insertion des jeunes, mais celles de "jeunesse" cherchent leur identité depuis l'après-guerre. Ainsi, il est difficile d'entendre les jeunes puisqu'à l'échelle nationale malgré de nombreux dispositifs, elles ne se retrouvent pas dans les frontières délimitées par les ministères et secrétariats d'Etat.

Pour autant à l'échelle territoriale, les dispositifs à destination des jeunes sont plus facilement identifiables par leurs bénéficiaires mais l'ancrage des associations jeunes et étudiantes au sein des écosystèmes locaux restent trop souvent un challenge pour les actrices concernées.

Ce que l'on défend pour permettre une meilleure coopération et prise en compte des jeunes au sein des territoires c'est la reconnaissance de la valeur de l'engagement des jeunes. Un engagement rendu possible par et pour les jeunes dans les structures associatives qu'ils et elles impulsent mais aussi l'aspiration à l'engagement des jeunes aujourd'hui et les nombreux freins (financiers, de temps, de sentiment de légitimité, d'accès aux espaces de décision) à lever pour permettre une participation de toutes et tous.

LES JEUNESSES ENGAGÉES ET LES TERRITOIRES

quels enjeux ? quels apports ?

Les recherches soulignent l'impact positif de l'engagement sur les parcours de vie des individus, que ce soit en termes de réussite scolaire ou de sentiment d'intégration au sein d'un groupe.

S'il appartient aux établissements d'enseignement supérieur de proposer, en plus de leur mission de formation et d'insertion professionnelle, des mesures pour faciliter l'engagement des étudiant·e·s, ils n'en sont cependant pas les seuls acteurs, les villes ayant également un rôle important à jouer et peuvent inclure toutes les jeunesses.

En lien avec les intercommunalités, elles sont des actrices clés de la vie des jeunesses. Ainsi, elles ont tout intérêt à favoriser l'épanouissement de chacun·e et accroître la cohésion entre les individus, ce qui se traduit notamment par un sentiment d'inclusion susceptible de contribuer à leur réussite.

Du côté des villes, s'investir auprès des jeunesses leur permet de gagner en vitalité et en attractivité.

Elles sont aussi un premier palier d'expérimentation de citoyenneté, de vie démocratique pour un grand nombre de jeunes qui choisissent de s'engager à une échelle locale.

Au sein d'Animafac on s'engage pour la défense du modèle associatif comme mode d'engagement des jeunesses et pour renforcer les liens avec les territoires et les acteurs et actrices de l'ESS qui favorisent une insertion professionnelle et la poursuite de l'engagement au-delà des études.

Et si on y croit c'est parce que :



Les jeunes (16-34 ans) c'est environ 4 millions de bénévoles dont 50% d'engagé·e·s en associations étudiantes et jeunes



En 2025, **43% de jeunes ont donné de leur temps bénévolement** pour une association



20% des jeunes engagé·e·s en Junior Association résident en quartier politique de la ville

zoom sur



LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES, UN IMPONDÉRABLE À PRÉSERVER ET PROMOUVOIR AUPRÈS DES JEUNESSES :

conformément à la loi qui fonde la liberté d'association promulguée en 1901 et élevé au rang des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République par le Conseil constitutionnel en 1971, les collectivités ont le devoir d'assurer un traitement équitable et non discriminatoire des associations, quelles que soient leurs opinions. En savoir plus avec le Mouvement associatif



Plaidoyers auxquels s'associent Animafac pour les municipales :

CNAJEP - Le Mouvement Associatif - 1001 territoires pour la fraternité - Le Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse

9 MESURES CONCRÈTES

à destination des jeunes engagées

1 Soutenir l'engagement associatif des jeunes

Pour donner du sens à un engagement ancré sur un territoire, donner des ressources et des leviers qui permettent aux jeunes engagées dans des associations par et pour les jeunes le pouvoir d'agir et d'impulser des transitions ainsi qu'une programmation accessible à toutes et tous !

MESURE 1

Le financement des initiatives jeunes

- Rendre plus accessibles les appels à projet : proposer des formations et temps d'échanges collectifs dédiés aux jeunes
- Stabiliser les financements pour favoriser la pérennisation du projet associatif (les CPO)
- Mettre en place des appels à projets dédiés aux jeunes pour favoriser l'émergence de projet par et pour les jeunes
- Impulser des budgets participatifs jeunesse et vie étudiante

MESURE 2



les espaces et le matériel alloués

- développer les espaces dédiés aux jeunes et favoriser le lien entre les différents lieux de vie et d'engagement par la structuration de Maison des Jeunes à la programmation co-construite avec les associations par et pour les jeunes
- favoriser l'accès aux espaces alloués aux associations (hors "jeune") pour renforcer les liens intergénérationnels et ouvrir plus d'opportunités aux associations jeunes et étudiantes
- Soutenir l'émergence de projets associatifs jeunes et étudiants en lien avec les espaces culturels de la ville (mise à disposition / ouverture d'espaces dédiés à la création musicale - vidéo - espaces numériques) - idem pour le sport
- Soutenir l'émergence de lieux d'engagement hybride : les tiers-lieux, espaces de coopération inclusifs et accessibles

zoom sur

LA MAISON ÉTUDIANTE DE LA VILLE DE PARIS

accompagne gratuitement les étudiant·es parisiens dans toutes les étapes de leurs projets associatifs, entrepreneuriaux ou professionnels, ainsi que dans leur vie étudiante. La Maison étudiante a développé le dispositif de financement Kit Asso, composé de trois volets. La ville impulse également un dispositif "STARTIN'ESS" pour les étudiant·es et les jeunes diplômé·es de Paris et de l'Île-de-France qui se lancent professionnellement dans l'ESS et s'engagent face aux enjeux climatiques.

MESURE 3



la mise en avant des politiques "jeunes" et "ESS" au sein des collectivités

impulser l'échange et les temps de rencontres

- une programmation et un événementiel dédié : Nuit étudiante - Scène ouverte pour les associations jeunes pendant la fête de la Musique ...
- favoriser la rencontre avec les acteurs économiques et engagé·es du territoire : organiser des rencontres de l'ESS et proposer une programmation adaptée aux enjeux d'insertion professionnelle dès le 1er emploi

9 MESURES CONCRÈTES

à destination des jeunes engagées

2

Garantir et favoriser la représentation des jeunes dans les instances de décision

Pour donner du sens à l'engagement ancré sur un territoire, donner des ressources et des leviers qui permettent aux jeunes engagés dans des associations par et pour les jeunes le pouvoir d'agir et d'impulser des transitions ainsi qu'une programmation accessible à toutes et tous !

MESURE 1

encourager l'expression des jeunes dans le cadre électoral

- mener des campagnes dédiées d'inscriptions sur les listes électorales et de fléchage des mal-inscriptions sur les listes à destination des 18-28 ans
- mettre en lumière les candidat-es de moins de 28 ans sur les listes électorales pour favoriser l'engagement

MESURE 2

instances participatives, quelles places pour les jeunes ?

- veiller à offrir une instance participative destinée aux moins de 28 ans pour renforcer la co-construction d'initiatives à destination des jeunes sur le territoire
- mener des campagnes de recrutement dédiées et former les conseils de quartier et instances participatives à accueillir les plus jeunes dans ces espaces de représentation – favoriser leur intégration en faisant évoluer les pratiques : prise de parole alternée, formations régulières sur le rôle et le fonctionnement des instances, renforcer l'organisation en mode projet pour favoriser la prise d'initiatives et le lien intergénérationnel

zoom sur

LE DROIT DE VOTE À 16 ANS

Animafac s'est positionné à plusieurs reprises en faveur du droit de vote à 16 ans. A défaut de l'évolution du cadre légal le permettant, notre association encourage les municipalités à expérimenter des espaces de prises de décision ouverts et inclusifs dès l'âge de 16 ans. Les conseils municipaux des jeunes sont des espaces d'expérimentation particulièrement intéressants s'ils vont au-delà du caractère purement consultatif pour s'assortir d'une phase de concrétisation des projets en lien avec la mairie.

MESURE 3

visibilité et co-construire

la question de la coopération jeunes et territoires

- reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes dans le débat public de la collectivité (réunion publique dédiée – temps de valorisation des engagements des jeunes à la fête des associations ou dans les maisons des associations à l'année)
- valoriser activement la possibilité de construire des parcours de sens entre engagement et insertion professionnelle en créant des espaces d'échange intergénérationnels autour de parcours professionnels dans les différents champs de l'ESS

9 MESURES CONCRÈTES

à destination des jeunes engagées

3 Lutter contre la précarité pour permettre l'engagement de toutes et tous

Pour donner du sens à l'engagement ancré sur un territoire, donner des ressources et des leviers qui permettent aux jeunes engagées dans des associations par et pour les jeunes le pouvoir d'agir et d'impulser des transitions ainsi qu'une programmation accessible à toutes et tous !

MESURE 1



lutter contre la précarité alimentaire

- renforcer l'accompagnement des associations par et pour les jeunes qui organisent des distributions alimentaires
- expérimenter la sécurité sociale de l'alimentation
- favoriser l'émergence de cantines participatives sur le modèle de la Copine

zoom sur

LA COPINE EST UN RESTAURANT SOLIDAIRE OUVERT À TOUTES ET TOUS PILOTÉ PAR COP1 - SOLIDARITÉS ETUDIANTES :

des cheffes engagées, des ateliers et des soirées, c'est le lieu de vie des bénévoles, étudiant-es du quartier et de tous ceux qui veulent soutenir la lutte contre la précarité étudiante !

MESURE 2



lutter contre le mal logement

- Favoriser les locations de courte/moyenne durée (stage, mobilité service civique)
- Favoriser l'accompagnement des jeunes pour la recherche de logements hors crous.
- Favoriser le réemploi du mobilier/objets entre étudiants/jeunes
- Renforcer l'accueil en logement d'urgence pour les jeunes victimes de VSS / de LGBTQIPHOBIES

zoom sur

LE PARI SOLIDAIRE, ENSEMBLE2GÉNÉRATIONS, LE RÉSEAU COHABILIS... NOMBREUSES SONT LES ASSOCIATIONS QUI EN FONT LEUR PROJET :

impulser une colocation intergénérationnelle est un pari particulièrement pertinent pour répondre à une double difficulté : pallier à l'isolement des seniors et au mal logement des jeunes.

MESURE 3



lutter contre l'isolement social et culturel

- Investir pour se mettre en conformité avec la loi 2005-102
- pratiquer le FALC (Facile à lire et à comprendre) sur les publications officielles de la commune
- veiller à l'application de la loi sur la santé sexuelle et affective dans les écoles
- proposer des actions culturelles visant à valoriser l'interculturalité
- création et valorisation de registres d'associations spécialisées dans l'accueil des publics isolés, de lutte contre les discriminations et de santé mentale.
- Impulser des ateliers et formations en santé mentale : Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), Fresque de la Santé Mentale (FSM), etc.

zoom sur

L'OBSERVATION LOCALE EN SANTÉ MENTALE DES JEUNES UN DISPOSITIF PENSÉ PAR L'ASSOCIATION NIGHTLINE :

Mettre en place, en lien avec les CLSM, un dispositif d'observation locale en santé mentale des jeunes associant les ARS, associations locales et autres structures pertinentes. Monter un conseil scientifique ou groupe de travail dédié pour suivre les indicateurs, analyser les données et formuler des recommandations régulières.

ANIMAFAC, C'EST QUOI ?

en 2025,
Animafac
ça représente

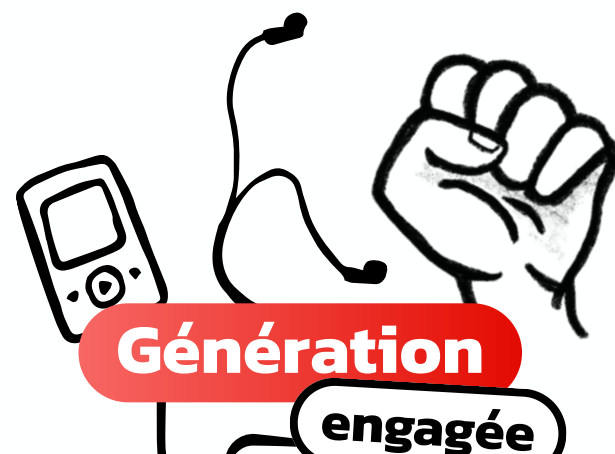
CE QU'ON DÉFEND



Parcours

d'engagé-es

renforcer l'écosystème
de l'engagement
des jeunesses



Génération

engagée

lever les freins
à l'engagement associatif
en fidélisant de nouveaux
publics



Territoires

engagés

faire vivre les voix
des jeunesses
à travers notre ancrage
territorial

NOS OBJECTIFS

Accompagner
collectivement
les associations
jeunes

Accompagner
individuellement
les parcours
d'engagements
des jeunes

Porter la voix
des jeunes engagé-es
et des associations

1500 associations jeunes
et étudiantes formées
à la gestion associative
chaque année

150 jeunes accompagné-es
dans leur projet d'avenir
professionnel

30 000 jeunes sensibilisés
aux nouveaux enjeux de l'ESS

21 villes universitaires
couvertes par nos actions

ANIMAFAC, C'EST QUOI ?

nos projets sur le terrain

développement associatif

la Machine à Projets

📍 National

Programme d'accompagnement itinérant sur 6 mois pour la professionnalisation et le développement de son projet associatif

les Machines des Territoires

📍 Centre Val de Loire

📍 Bretagne

📍 Paris

Programme ancré sur le territoire, afin de monter en compétences sur la gestion associative. Avec un accompagnement personnalisé aux problématiques rencontrées par les lauréat·es

sensibilisation aux enjeux associatifs

Projets thématiques

📍 National

Tel que le bien-être militant, les Violences Sexistes et Sexuelles, la gouvernance participative, l'inclusion, le numérique responsable, etc

Rencontres Interassociatives

📍 9 régions

Présence dans les grandes villes de France avec l'animation d'ateliers et d'interconnaissances afin de tisser les liens interassociatif

Formation en université

📍 National

Outiller les étudiant·es dans leur quotidien associatif : budget, communication, passation, gestion de projet, organisation d'un événement festif, inclusion, etc

insertion professionnelle

Pro'Pulse

📍 National

Programme d'insertion dans l'Économie Sociale et Solidaire par un suivi de mentorat et des ateliers professionnalisants afin de permettre aux jeunes de trouver un stage, une alternance, un emploi

Service Civique

📍 National

Agrément d'intermédiation et gestion de contrats, permettant aux associations de notre réseau de bénéficier de l'aide de volontaires et aux jeunes de découvrir le monde associatif via le Service Civique

ANIMAFAC, C'EST QUOI ?

Les têtes de réseau membres



Les partenaires de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'ESS



Participation à des espaces de discussion avec les décideurs



Conseil d'orientation
des politiques de jeunesse



MUNICIPALES 2026

nous
contacter



Joséphine

Joséphine Delpéyrat
Déléguee générale

dg@animafac.net

PAGE 10

*Animafac

